



## A propos de l'historicité des forêts sacrées de l'ancienne Côte des Esclaves.

Dominique Juhé-Beaulaton, Bernard Roussel

### ► To cite this version:

Dominique Juhé-Beaulaton, Bernard Roussel. A propos de l'historicité des forêts sacrées de l'ancienne Côte des Esclaves.. Monique Chastanet. Plantes et paysages d'Afrique une histoire à explorer., Karthala, pp.382, 1998. halshs-00089317

**HAL Id: halshs-00089317**

**<https://shs.hal.science/halshs-00089317>**

Submitted on 17 Aug 2006

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# A PROPOS DE L'HISTORICITE DES FORETS SACREES DE L'ANCIENNE COTE DES ESCLAVES

Dominique Juhé-Beaulaton<sup>\*</sup> et Bernard Roussel<sup>\*\*</sup>

Le Sud du Togo et du Bénin, était connu à l'époque pré-coloniale sous le nom de "Côte des Esclaves". C'est une région où la forêt tropicale humide de l'Afrique qui s'étend d'Ouest en Est, laisse place à une mosaïque de savanes et de cultures. L'origine et l'ancienneté de l'interruption de ce massif forestier guinéo-congolais sont l'objet d'une controverse : certains auteurs invoquent des causes climatiques (AKPAGANA, 1989) ; d'autres y voient surtout l'action, récente, de l'homme (GAYIBOR, 1986).

L'élément forestier n'est pas complètement absent de notre région : on y rencontre notamment des îlots boisés dont l'existence est liée à des facteurs religieux : ce sont les forêts sacrées<sup>1</sup>. Ces sanctuaires végétaux existent dans d'autres régions d'Afrique, dans des environnements de forêts (GASTELLU, 1980), comme en savanes (GUINKO, 1985). Ils présentent un intérêt majeur pour étudier l'histoire des paysages. De nombreux auteurs<sup>2</sup> considèrent ces formations comme des reliques, plus ou moins anthropisées, de sylves anciennes, primitives, conservées jusqu'à présent grâce à leur sacralisation. D'autres nuancent cette opinion et signalent que, dans quelques cas, les bois sacrés ne sont pas des formations spontanées mais des créations plus ou moins complètes et récentes.(GUILLOT, 1980 ; OUATTARA, 1988).

---

<sup>\*</sup> Centre de recherches Africaines, Université de Paris.

<sup>\*\*</sup> Muséum National d'Histoire Naturelle, Laboratoire d'Ethnobiologie-Biogéographie.

<sup>1</sup> Dans ce travail, le terme de "forêt" a le sens que lui donne la classification phytogéographique de l'Unesco (*in* Descoings, 1979) . C'est une formation végétale contenant des arbres excédant 5 m de haut et recouvrant au moins 30 % de la surface du sol. Le tapis herbacé peut être présent ou non. La surface occupée par la communauté végétale n'entre pas en ligne de compte. Le plus souvent, nos "forêts sacrées" sont d'étendue très limitée. C'est pourquoi, les auteurs préfèrent souvent utiliser les termes de bois, de bosquets, d'îlots forestiers pour les désigner.

<sup>2</sup> CHEVALIER, 1933 ; AUBREVILLE, 1937 ; COULIBALI, 1978 ; GUINKO, 1985.

A partir des éléments à notre disposition, étude phyto-écologique des bois sacrés dans le Sud du Togo, sources écrites anciennes, recueil de sources orales, nous nous sommes interrogés sur l'historicité de ces forêts sacrées. Sont-elles des indices utiles pour reconstituer les paysages végétaux ? Peuvent-elles être considérées comme des vestiges d'un couvert forestier primitif ou s'agit-il de formations nouvellement, et plus ou moins naturellement apparues, à partir de savanes ?

## I) CADRE GENERAL DE L'ETUDE

L'ancienne Côte des Esclaves s'étendait du Delta de la Volta (Ghana) jusqu'à Lagos (Nigeria) : elle recouvrait le Sud du Togo, où nous avons mené nos enquêtes de terrain, et le Sud du Bénin, auquel se réfèrent la majorité de nos sources anciennes. Cette région est constituée de plateaux de basse altitude. Ils sont formés au Nord par des dépôts sablo-argileux du Continental Terminal : la "Terre de Barre"<sup>3</sup>. Au Sud, après une zone de sables argileux d'origine continentale (les "bas-plateaux") viennent des sédiments marins essentiellement sableux (les "cordons littoraux"). Une série de vallées fluviales orientées Nord-Sud, recoupent ces plateaux : Zio, Haho, Mono, Couffo, Ouémé (voir carte). En bordure de mer, une suite de bas-fonds, reliés entre eux en un réseau lagunaire complexe, communiquent souvent avec la mer.

L'ensemble de la région est soumis à un climat de type subéquatorial caractérisé par une amplitude thermique annuelle faible et deux saisons humides, la grande culminant en juin, la petite en octobre. La hauteur annuelle des pluies est relativement faible à l'Ouest (Lomé : 800 à 900 mm) et plus élevée à l'Est (Ouidah : environ 1100 mm). L'humidité atmosphérique reste élevée toute l'année (entre 70 et 80 %) avec cependant une baisse pendant les mois de janvier et février, lorsque souffle l'harmattan. Elle compense, dans une certaine mesure, la faiblesse des précipitations, ce qui, selon certains auteurs, permettrait de comprendre pourquoi, malgré la relative aridité du climat, la dynamique générale de la végétation est de type forestier humide<sup>4</sup>.

Le couvert végétal est dominé par des savanes fortement anthropisées, des cultures et des jachères plus ou moins anciennes (ERN, 1984 ; MONDJANNAGNI, 1977). L'élément forestier est très réduit : il se limite essentiellement à quelques lambeaux de forêts-galeries, à

---

<sup>3</sup> Nous employons la terminologie géomorphologique et pédologique de Viellefon *et al.*, (1967), la plus utilisée pour le Sud du Togo.

des formations marécageuses azonales comme la mangrove et, enfin, à des bois et forêts sacrés qui se remarquent aisément dans les paysages ouverts de la région.

La densité de la population est l'une des plus fortes d'Afrique (elle atteint souvent 200 habitants au km<sup>2</sup>). Les communautés actuelles, issues des Aja originaires d'Oyo, cité yorouba du Nigeria, se sont progressivement mises en place à partir du XV<sup>e</sup> siècle. Leur installation s'est poursuivie jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces Aja vinrent rejoindre des peuples installés dans la région depuis le néolithique (GAYIBOR, 1985 ; MEDEIROS, 1984). Après une étape à Kétou (Bénin) puis à Tado (Togo), leur migration se poursuivit vers Notsé (Togo). Aux alentours de 1600, une partie d'entre eux, les Ewé, va s'installer entre la Volta et le Mono et s'organiser en communautés indépendantes : d'Ouest en Est, s'établissent les Anlo, les Bè, les Togo, les Watchi. Ils retrouvent les Xwla (dont le centre politique est Gan Popo) et les Xwéda (royaume de Ouidah) qui ont quitté Tado pour venir directement sur la côte. A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les Gâ d'Accra (Ghana) arrivent et fondent le royaume Guin de Glidji, au Nord d'Aného. Des Fanti d'El Mina, les rejoignent et s'installent à Aného courant XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces Guin et Fanti sont généralement connus sous le nom de Mina.

De Tado, des migrants Aja partent également vers Allada (Bénin) où ils arrivent au début du XV<sup>e</sup> siècle et fondent un royaume. Vers 1600, ils se dispersent et créent les royaumes Fon d'Abomey et Gun de Xogbonou (Porto-Novo). En 1724 et 1727, le roi d'Abomey conquiert Allada et Ouidah provoquant le départ vers l'Ouest de nombreux Fon et Xwéda qui se réfugient dans la vallée du Mono. Une dernière vague de migration Watchi et Fon les rejoint au XIX<sup>e</sup> siècle à la suite des menées guerrières du roi Béhanzin d'Abomey (KARL AUGUST in MEDEIROS, 1984).

Les différents groupes humains de cette zone présentent, sur le plan culturel, des affinités certaines. La grande majorité pratique le culte des *vodu* et la divination par le *Fa*, fortement apparentés au culte des *Orisha* Yorouba. Les arbres et les formations forestières occupent une place centrale dans les rituels (PAZZI, 1979)<sup>5</sup>. C'est dans la forêt que les prêtres (*huno*) et les devins (*bokono*) récoltent les plantes médicinales et liturgiques (*ama*). Les forêts abritent les sanctuaires de nombreux *vodu* (*Nyigblen* dans la forêt de Bè et Togoville, *Gboro* à

---

<sup>4</sup> AUBREVILLE, 1937 ; MONDJANNAGNI, 1977 ; ERN, 1984.

<sup>5</sup> Le degré fondamental de la vie dans ce monde est celui des plantes. Un des contes de *Fa* raconte qu'elles sont les enfants du ciel ; quand celui-ci s'éloigna de son épouse, la Terre, tous les arbres commencèrent à mourir. La terre alors fit un *vosa* (offrande sacrificielle) et le ciel lui répondit en envoyant la pluie, qui redonna vie à toute la végétation." PAZZI, 1979.

Le même auteur a recueilli des informations qu'il interprète comme des indications "du rôle de convergence que la forêt joue entre la terre et le ciel" et que " la forêt signifie la plénitude de l'Univers".

Atoéta, *Anana* et les *Guin-vodu* à Gligji, *Enyio* à Aklakou, ...). Ce sont généralement de simples lieux de culte mais elles abritent parfois des écoles initiatiques. Elles peuvent être également le lieu d'intronisation des rois (*Fio*) comme à Glidji. Elles sont sous la responsabilité de prêtres (*huno*, *aveto* : forêt.possesseur ou *Fiogan* : roi.grand) qui sont, en particulier, chargés de faire respecter des principes moraux et des interdits visant à conserver leur caractère "sacré"<sup>6</sup>. Généralement, ne pénètrent dans la forêt que les prêtres et initiés, déchaussés, vêtus d'un pagne blanc ou d'habits sacerdotaux. La pratique du feu, les coupes de bois, le ramassage du bois mort ou la cueillette sont strictement réglementés.

## II) ETUDE PHYTO-ECOLOGIQUE DES FORETS SACREES DU SUD-TOGO.

Nous avons réalisé 15 relevés dans les forêts sacrées du Sud-Togo<sup>7</sup>. Pour chacun d'entre eux, nous avons recueilli des informations écologiques, physiologiques et floristiques.

### 1) Caractères écologiques

Les forêts sacrées se rencontrent sur tous les types de substrats. Elles paraissent cependant peu fréquentes sur les cordons littoraux (nous n'en connaissons qu'une, près d'Aného-Habitat : voir tableau) où les sols sableux, fréquemment salés, sont peu propices à l'existence d'une couverture arborée dense. Ils ne portent souvent que des buissons plus ou moins xériques (ERN, 1984).

Elles sont plus nombreuses sur la Terre de Barre et sur les bas-plateaux. Les sols ferrallitiques qu'on y rencontre sont assez riches, bien alimentés en eau. Ils sont d'ailleurs largement mis en cultures et correspondent aux zones les plus peuplées de la région.

Quelques bois sacrés existent aussi sur les alluvions les mieux drainées, en bordure des vallées fluviales. Dans les parties centrales, où l'inondation fait apparaître des sols hydromorphes, se développent des forêts-galeries inondées, des bosquets marécageux à *Mitragyna inermis* ou encore des mangroves, près de la mer : ces formations ne sont jamais véritablement sacrées même si elles sont parfois considérées comme la résidence de certaines divinités : *Dansou* dans la mangrove, *Aziza* dans certaines forêts-galeries et dans les bosquets de termitières. Ce ne sont pas des lieux de culte et l'exploitation des ressources végétales n'y est pas soumise à une réglementation religieuse sévère.

---

<sup>6</sup> Les espaces recouverts de ligneux sont considérés et utilisés au cours des pratiques religieuses comme des endroits *fafa*; c'est à dire frais, sain, saint, paisible. ROUSSEL, 1994.

AUBREVILLE (1937), à propos des "bois-fétiches" du Dahomey, signale que leur existence est souvent liée à la présence d'une source ou d'une nappe alimentant un puits. D'après nos informateurs, les forêts de Bè et de Glidji contiennent de l'eau, utilisée d'ailleurs au cours des rituels. Nous avons pu observer un puits dans le bois de Bolou. D'une manière générale, les substrats sont bien alimentés en eau car souvent proches d'étendues d'eau libres (le lac Togo, la lagune d'Aného) ou situés sur des nappes phréatiques peu profondes.

Au centre des bosquets sacrés de faible étendue, nous avons souvent trouvé une termitière, la plupart du temps abandonnée et plus ou moins effondrée. Elle sert habituellement de support aux objets rituels : différentes poteries et objets symboliques des *vodu* vénérés. Elle est presque toujours au pied d'un arbre de grande taille, *Antiaris* ou encore *Drypetes* et *Zanthoxylum*. La situation évoque, en fait, ce que l'on rencontre dans les savanes où les bosquets ligneux sont parfois organisés autour d'une termitière.

La plupart des forêts sacrées sont situées à proximité immédiate des villages, en particulier sur la Terre de Barre et toujours près de zones cultivées. Bien que protégées, elles sont donc soumises à une pression anthropique forte. La forêt de Bè, en plein coeur de la ville de Lomé jouxte une zone d'épandage d'ordures. En saison sèche, malgré les précautions prises par les cultivateurs, les lisières sont souvent atteintes par les feux de brousse. Elles sont visitées par les animaux domestiques qui divaguent.

## 2) Physionomie

La dimension des forêts est extrêmement variable. Celles qui se rencontrent sur la Terre de Barre occupent généralement des surfaces réduites, proches de l'hectare. Les forêts les plus grandes sont sur les alluvions sableuses et les bas-plateaux, qui ne sont d'ailleurs pas de bonnes terres cultivables : celle d'Agbodrafo-Togoville forme un massif de quelques Km<sup>2</sup> divisé en deux parties par l'installation récente d'un hôtel.

La hauteur de la végétation est plutôt faible si on la compare à celle que l'on rencontre dans les formations de la zone forestière togolaise toute proche (elle commence à Kpalimé, 100 km au Nord-Ouest) où les forêts les plus basses atteignent 20 m (AKPAGANA, 1989). Certains bosquets sacrés comme ceux de Glidji-Ananavé et d'Aného-Habitat ont, en réalité, l'aspect de buissons d'une dizaine de mètres de hauteur. Leur physionomie évoque, en plus étendue, les bosquets que l'on trouve dans les savanes guinéennes de la région.

---

<sup>7</sup> Nous tenons à remercier Kouami Kokou, botaniste de l'Université du Bénin à Lomé, de son aide sur le terrain.

L'aspect très touffu du couvert est renforcé par un entrelacs de lianes variées. D'étroits passages aménagés, parfois signalés et gardés par des objets rituels (notamment des statues de *Legba*, divinité protectrice) conduisent à des espaces plus dégagés au centre de la formation, où se déroulent les cérémonies (voir la gravure de COURDIOUX, 1878).

Lorsqu'il existe une strate plus élevée, elle atteint rarement 30 m de haut et son recouvrement est faible : elle est constituée de quelques grands arbres (surtout *Antiaris*, *Milletia*, *Drypetes* et *Diospyros*), au pied desquels sont disposés les autels. Leurs frondaisons surplombent l'ensemble de la formation (voir photo).

La physionomie de nos bois sacrés est très différente de celles des forêts tropicales humides de la zone guinéenne qui ont généralement une architecture complexe comprenant au moins trois strates ligneuses fournies (AMOUGOU, 1989 ; AKPAGANA, 1989 ; MONDJANNAGNI, 1977). On ne retrouve cet aspect que pour quelques relevés du tableau, provenant aussi bien de forêts occupant une grande surface que de bosquets de dimensions réduites.

### 3) Composition floristique

Le nombre total d'espèces présentes dans les forêts sacrées est très élevé (109, voir tableau). Cette diversité est surtout sensible au niveau des strates moyennes et inférieures dans lesquelles on trouve 54 espèces. Cependant, chaque relevé ne contient qu'un nombre assez réduit d'essences, caractère inhabituel pour les formations arborées de la zone guinéenne. Il n'existe que 7 espèces dont la fréquence dépasse 50 %. Par contre, plus de la moitié ne sont présentes que dans un ou deux relevés. Le cortège floristique de ces forêts apparaît donc fortement hétérogène.

On y trouve une majorité d'essences communes dans les buissons des savanes guinéennes de la région : *Grewia*, *Byrsocarpus*, *Dichapetalum madagascariense*, *Uvaria*, *Mallotus*, *Bridelia*, *Securinega*, *Vitex*, *Parkia*,... (voir tableau). Viennent ensuite beaucoup d'espèces plus particulièrement inféodées aux buissons littoraux : *Sorindea*, *Dichapetalum pallidum*, *Zanthoxylum*, *Jasminum*. S'y ajoutent des ligneux de forêts de terre ferme de la région comme *Antiaris*, *Albizia*, *Malacantha*, *Erythrophleum*, *Cola gigantea*, *Dracaena*, *Clausena*, ..., et de forêts-galeries comme *Cola millenii*, *Celtis*, *Diospyros abyssinicum*,....

Un grand nombre de plantes peuvent être mises en relation avec l'occupation humaine. Presque tous les relevés contiennent des introduites comme *Gmelina arborea*, *Delonix* (flamboyant), *Mangifera* (manguier), *Spondias* (prunier-monbin) et *Azadirachta* (neem),

devenu sub-spontané dans toutes les formations de la région. On y trouve aussi des arbres fruitiers locaux, habituellement plantés dans les jardins et les champs : *Blighia*, *Irvingia*, *Elaeis*, *Aphania*.

Enfin beaucoup de ces plantes sont utilisées dans les cultes *vodu*. Ce sont des *ama* : plantes liturgiques nécessaires à l'accomplissement des rites. Ainsi, *Newbouldia* (*kpatima* en Ewe) est une essence plantée dans presque tous les lieux de cultes car ses feuilles sont indispensables à la préparation des macérats utilisés pour les bains rituels. *Rauvolfia vomitoria* (*dodemakpowe*) est une espèce dont les feuilles sont consommées au cours des cérémonies pour calmer les possédés. *Dracaena arborea* (*anyati*) est planté sur tous les lieux de cultes des *vodu So* et *Milletia* (*atitinti*) est attribué au *vodu Anana*. *Antiaris toxicaria* (*logoazangu*), *Ceiba pentandra* (*hunti*), *Ficus ovata* (*gboviti*), *Drypetes* (*clinti*) sont des arbres qui matérialisent des divinités et qui sont l'objet de cultes même lorsqu'ils sont isolés en dehors des bosquets.

En comparant les relevés entre eux, on constate qu'il est difficile de mettre en évidence des types forestiers et de préciser les relations entre composition floristique et substrat. Il n'y a pas d'espèces que l'on peut strictement lier à l'un ou l'autre des quatre types de substrats reconnus.

Cependant, on peut toutefois remarquer que les bois sacrés sur Terre de barre contiennent une forte proportion d'espèces (*Antiaris*, *Malacantha*, *Albizia*, *Cola gigantea*,...) que l'on trouve dans les forêts à *Moraceae* et *Meliaceae* des pentes orientales des montagnes togolaises (AKPAGANA, 1989). Les forêts sacrées des bas-plateaux et des alluvions fluviales s'apparentent plus nettement aux forêts-galeries de la région : elles sont souvent dominées par *Milletia thonningii*. Le bosquet d'Aného-Habitat a une composition originale avec des espèces comme *Zanthoxylum*, *Diospyros tricolor*, *Dichapetalum pallidum*,..., qui l'apparente aux buissons maritimes dont il a presque l'aspect.

#### 4) Discussion

En résumé, les caractères du milieu, la localisation, la physionomie et surtout la composition floristique montrent d'abord que toutes ces forêts sont fortement anthropisées.

Des observations précédentes, nous pouvons cependant déduire quelques indications concernant l'origine probable de ces formations.

Certaines présentent des caractères permettant d'envisager qu'elles peuvent être des restes d'un couvert forestier primitif : grande étendue, stratification complexe (trois strates



ligneuses), composition floristique originale en relation avec les particularités du substrat. Ainsi, les forêts de Glidji et de Togoville-Agbografo, celle située entre Azimé et Togodo appartiendraient à ce type. Le bois sacré d'Aného-habitat pourrait être un reste des fourrés littoraux touffus qui, d'après le voyageur allemand Zöller, existaient encore en 1884, aux alentours de Lomé.

Par contre la faible étendue, la stratification simplifiée (pas de strate supérieure ou moyenne), la grande hétérogénéité alliée à la relative pauvreté floristique de chaque bosquet, suggèrent que certaines de ces formations sont nouvellement apparues.

La présence d'un cortège abondant d'espèces de savanes peut être interprétée de plusieurs manières. Il s'agirait d'espèces résiduelles indiquant une conquête forestière à partir d'une savane à la suite d'une mise en défens pour des raisons religieuses : c'est le cas dans les forêts de Bolou et Agopkpmé. Ce peuvent être également des transgressives, qui sont venues s'installer dans ces forêts à partir des savanes environnantes. La transgression est d'autant plus probable que ces bosquets sont de faible étendue. Enfin, ces espèces savanicoles ont pu être installées par l'homme. Ces deux derniers cas s'appliquent probablement aux baobabs et aux rôniers (*Borassus aethiopum* ; *agoti* : nom que l'on trouve d'ailleurs dans la toponymie locale, en rapport avec la forêt) que l'on rencontre habituellement dans des formations plus ouvertes. Ceci ne va pas dans le sens d'Aubréville (1937) qui s'est interrogé sur la présence des baobabs dans les bois sacrés. Partant du principe que ceux-ci étaient des restes d'une sylve primitive, il admettait que le baobab était, dans cette région, une essence forestière.

La présence d'espèces importées mais aussi de plantes à usage rituel présentes habituellement sur tous les lieux de cultes, suggère que certains bosquets sont des constructions plus ou moins complètes. Ce serait le cas des forêts de Voulé, d'Atoéta et d'Avéganto. Autour de quelques grands *Antiaris* isolés, un bois se développe à la suite de la sacralisation de l'endroit (voir photo). Cette mise en défens permet l'arrivée spontanée de certaines essences et s'accompagne de la plantation d'espèces liturgiques.

La création récente de bois sacrés nous a été confirmée par certains informateurs. Une prêtresse de Mama Tchamba nous a rapporté, qu'un jour, près de sa ferme familiale, à l'Ouest de Glidji, sur une butte d'argile (ce qui évoque la termitière présente dans beaucoup de bosquets sacrés), est apparu un *logoazangou* (*Antiaris*) qui a grandi en quelques jours. Le *bokono* (prêtre de Fa) du village, après divination, recommanda d'en faire un lieu de culte aux ancêtres de la famille. De même, à Lébé, on nous a dit qu'aujourd'hui les cérémonies

religieuses ont lieu à Adidomé (une ferme voisine où réside le prêtre) car "une place a été donnée à la forêt<sup>8</sup>.

Les caractères botaniques actuels de ces formations arborées à vocation religieuse ne permettent donc pas d'avoir une image précise des paysages végétaux antérieurs. Leurs particularités laissent supposer des origines variées dont il faut tenir compte dans toute interprétation et demande un examen à la lumière des sources historiques écrites et orales.

---

<sup>8</sup> En Ewe : *mi dö tépé nê àvé lé fimà*, littéralement : ils ont laissé poussé une autre forêt.

## II) LA FORET DANS LES SOURCES HISTORIQUES

Nos sources orales, comme celles auxquelles font référence les auteurs qui se sont intéressés à l'histoire de ces populations (MEDEIROS, 1984 ; GAYIBOR, 1985), évoquent l'existence de forêts dans la région étudiée.

Au cours de nos enquêtes, tous nos informateurs ont fait état de l'existence d'une couverture forestière continue à l'arrivée de leurs ancêtres. A Lébé, à Bè comme à Togoville et Glidji, nos informateurs précisent qu'ils se sont installés dans cette zone alors couverte de forêts pour y trouver un refuge (*be* signifie d'ailleurs se cacher) contre leurs poursuivants et un abri pour leurs divinités.

A Togoville, les hommes ont d'abord séjourné dans la forêt, sur le cordon littoral, puis, y laissant leur *vodu Nyigblen*, ont traversé la lagune car, sur l'autre rive, les terres étaient plus fertiles. Nos informateurs d'Aklakou disent que leurs ancêtres Fon arrivèrent d'abord au bord de la mer : ils possédaient un charme (*ebo*) qui leur permettait de tester la fertilité des terres qu'ils parcouraient. Il consistait en semences (*nuku*) qui poussaient rapidement si le site était favorable, ce qui n'arriva qu'à l'emplacement du village actuel.

Dans l'histoire du peuplement de cette région, deux facteurs déterminants semblent intervenir : la nécessité de se cacher, de protéger les divinités et la recherche de terres riches à cultiver.

Dans la tradition orale les forêts sacrées apparaissent aujourd'hui comme des restes d'une sylve primitive. Leur vocation religieuse a assuré leur pérennité.

Nous avons recherché dans les sources écrites<sup>9</sup> des informations concernant l'état de la couverture forestière et, plus particulièrement, l'existence des bois sacrés. Les descriptions substantielles de forêts sont rares. En effet, ces récits avaient comme principal objectif de faire connaître les ressources commerciales de cette région et non de présenter les paysages végétaux et leur richesse potentielle.

La source la plus ancienne que nous avons consultée est le mémoire d'un auteur, resté anonyme, qui a séjourné à Ouidah à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et au début du XVIII<sup>e</sup>. Il décrit ainsi la religion locale et ses sanctuaires :

---

<sup>9</sup> La Côte des Esclaves jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle a peu intéressé les Européens, plus attirés par le commerce de l'or centré sur le Ghana. Avec la traite esclavagiste, Ouidah devient le lieu de nombreux séjours et escales des voyageurs européens. Ils ont rédigé des récits, écrits des rapports, tenu des journaux dans lesquels sont décrites les régions qui nous préoccupent, nous offrant ainsi une "vision européenne" des paysages. Les sources écrites dont il sera fait mention ici comprennent des récits de voyage publiés en Europe et des documents d'archives conservés à Aix-en-Provence.

*"...Leurs temples sont des bouquets d'arbres fort hauts qui forment un bosquet. Tout le pays en est rempli et dans chaque village il y en a pour le moins un. Dans ce bosquet est une petite maison en tourette... Tous les ans pour le moins une fois il se fait une assemblée de tout le pays à chaque principal bouquet d'arbre qu'ils nomment fétiche... Les vaudonous sont les prestres des dieux renfermés dans des bouquets d'arbres qui ont leurs chefs..."<sup>10</sup>.*

Cet auteur paraît fort bien informé et digne de foi : en particulier, il ne fait pas de confusion entre les prêtres et les devins du *Fa* (*bokono*). A son époque, le paysage était déjà ouvert et les bois sacrés occupaient des espaces limités à proximité des lieux habités et se distinguaient parfaitement pour un observateur étranger.

Le Hollandais Bosman, un autre voyageur de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, remarque :

*"il n'y a point de village qui n'ait un petit bois sacré où les principaux vont faire leurs sacrifices soit pour le commun soit pour eux en particulier. Ils tiennent ces bois pour sacré et il y a des défenses très expressives de les polluer ou de les endommager en coupant quelques branches d'arbres. Outre la peine attachée à cette défense, ceux qui la violent attirent sur eux une malédiction universelle"*<sup>11</sup>.

La relation village-bois sacré se retrouve encore dans ce texte qui précise en outre les interdits principaux et les risques encourus par les contrevenants.

Les mentions de bois et arbres sacrés sont plus fréquentes. Nous citerons à titre indicatif De Marees (1605), Prévost (1746) le chevalier Des Marchais (1724). Ce dernier précise :

*"il y a très peu de bois, je croy même que c'est la raison pourquoi il n'est pas permis d'en couper et qu'ils regardent chaque arbre comme une divinité."*<sup>12</sup>

Nous n'avons pas trouvé de source écrite ancienne concernant les bois où nous avons fait des enquêtes et des relevés botaniques. Seul un texte de 1835<sup>13</sup> fait référence à la forêt sacrée de Togoville : il mentionne un terrain "tabou" cédé par les habitants de Togoville aux Guin venus s'installer à Agbodrafo (anciennement Porto Seguro), terrain sur lequel se situe aujourd'hui la forêt sacrée.

Néanmoins, on peut considérer que les descriptions de ces auteurs peuvent s'appliquer à l'ensemble de la Côte des Esclaves. La citation de Bosman n'est d'ailleurs pas localisée et

---

<sup>10</sup> DFC Côtes d'Afrique C. 75, Pièce 104, Aix en Provence : 54

<sup>11</sup> BOSMAN, 1705 : 155. Il a séjourné 13 ans sur la Côte de Guinée.

<sup>12</sup> Manuscrit du Chevalier des Marchais, 1724 : 76; B.N., description du royaume de Ouidah.

<sup>13</sup> Contrat de cession de Porto-Seguro. Voir GAYIBOR, 1985 : 1212

concerne toute la côte. De plus, comme nous l'avons vu, le culte des *vodu* est commun à toute cette aire culturelle<sup>14</sup>.

Les éléments décrits par les sources écrites anciennes se retrouvent aujourd'hui : présence de bois sacrés, bouquets d'arbres, à proximité d'un village, objets d'interdits visant à la protection et la sauvegarde des lieux de culte. Il semble donc clairement établi qu'à l'arrivée des Européens sur la Côte des Esclaves, relativement peu de temps après l'installation des migrants Aja et Guin, les forêts sacrées occupaient déjà des espaces restreints. Ceci est d'ailleurs confirmé par d'autres sources écrites qui dépeignent des paysages très humanisés où l'élément forestier n'apparaît que sous forme de bois et de bosquets isolés<sup>15</sup>.

Comme nous l'avons déjà vu, les sources orales ne présentent pas le même tableau.

A Glidji, nos informateurs nous ont dit que Foli Bébé<sup>16</sup>, considéré comme le fondateur du royaume de Glidji, fut le premier à défricher la forêt qui recouvrait toute la région à son arrivée.

A Aklakou, la chefferie détenue par les *Tugban* (clan Guin) est revendiquée par les Fon qui affirment être arrivés au moment de la fondation du village et s'appuient sur l'existence alors d'une vaste forêt inhabitée. Les *Tugban*, quant à eux, assurent être arrivés les premiers dans cette région où il n'y avait qu'"une forêt peuplée d'animaux avec lesquels il n'est pas bon de vivre".

La forêt omniprésente, inexploitée, lieu de refuge, riche en ressources variées (végétaux comestibles et gibier), à laquelle les hommes d'aujourd'hui font référence, apparaît comme une "*forêt vierge idéale*" non seulement par tout ce qu'elle représente de bénéfique (nourriture, plantes médicinales, terres à défricher,...) mais aussi parce que cette vaste forêt luxuriante semble indiquer dans les traditions de ces populations l'antériorité de leur occupation du sol.<sup>17</sup>

Nous suivons dans ce sens MIGNOT (1985) qui considère que si la tradition se réfère toujours à la présence d'une vaste forêt, recouvrant la région où les Guin se sont installés, c'est en fait pour signifier que celle-ci était inexploitée au moment de leur arrivée et par conséquent

---

<sup>14</sup> BOSMAN (1705 : 148) précise d'ailleurs que sa description de la religion concerne l'ensemble de la côte car elle "*leur est commune et en quoi ils s'accordent le plus*".

<sup>15</sup> Le premier récit décrivant avec précision une forêt dense et étendue est celui de Norris (1790) et concerne le couvert forestier de la dépression de la Lama, au Nord de notre zone, qu'il a traversé en 5 heures, se rendant à Abomey.

<sup>16</sup> Foli Bébé est en fait le deuxième roi de Glidji (1694-1733) mais la fondation de Glidji lui est attribuée.

<sup>17</sup> Cette interprétation de la forêt permet de mieux comprendre les propos de nos informateurs d'Aklakou qui n'hésitent pas à présenter l'espace forestier comme un lieu peuplé d'animaux dangereux, en contradiction avec l'image habituellement plus rassurante de la forêt.

inhabitée. "C'est la mise en valeur de la terre qui est la condition juridique de l'occupation" d'où émane le pouvoir politique. On retrouve cette idée chez DUPRE (1991) à propos des références à la végétation dans les récits historiques : " *les figures emblématiques du fourré des arbres et du jardin venaient légitimer des droits fonciers et politiques*".

La référence à la forêt dans la tradition orale semble plutôt un élément pour l'étude du statut foncier des terres et intéresse donc l'histoire juridique des populations.

Les sources orales concernant les forêts sacrées pourraient apporter également des informations intéressant l'histoire du peuplement. Ainsi, à Glidji, il y a deux bois sacrés, dépendant chacun d'un prêtre. Le premier s'appelle *Ananave*, du nom du *Vodu* qui y réside : c'est le lieu d'intronisation des rois de Glidji. Cette cérémonie est présidée par le Grand Prêtre (*Nyiwlomon*) de l'autre bois sacré, *Guinvé* (Glidji-Kpodji), où sont abrités tous les *vodu* Guin et la Pierre Sacrée, centre de la fête annuelle réunissant tous les Guin. Ceux-ci viennent même du Ghana pour cette occasion. Les bois sacrés de Glidji ont donc une fonction à la fois culturelle et historique, rappelant leurs origines aux Guin.

A Togoville, c'est le grand Prêtre (*Fiogan*) qui est arrivé en premier et qui s'est installé dans la forêt avec le *vodu Nyigblen*. A l'intérieur, d'après nos informateurs, se trouvent plusieurs lieux de culte retraçant l'histoire de l'arrivée de leurs ancêtres. Cette forêt dépend de celle de Bè. Le Grand Prêtre, après son intronisation, demeure trois ans dans la forêt de Togoville puis il va finir sa vie dans celle de Bè. Cette dépendance religieuse de Togoville est peut-être à mettre en relation avec l'histoire de la migration des Togo dont il existe plusieurs versions : l'une d'elles (GAYIBOR, 1985) précise qu'ils seraient d'abord passés par Bè avant de venir à Togoville. Nous ne possédons pas pour l'instant d'informations suffisantes pour développer plus avant ce thème. La poursuite de l'approche historique des bois sacrés devrait apporter des éléments d'analyse complémentaires intéressant l'histoire de l'occupation des sols.

En conclusion, l'étude botanique comme certaines sources orales montrent que les bois sacrés actuels sont soumis, et certainement depuis leur création, à une forte pression anthropique qui influence considérablement leur physionomie et leur composition floristique.

Ils ne peuvent pas tous être tenus pour des vestiges d'un couvert forestier originel. Certains sont apparus à partir de formations de type savane, sous l'influence de l'homme. D'autres sont plus ou moins totalement construits.

Les sources historiques orales montrent, en outre, que la sacralisation de certains de ces bois remontent à l'arrivée des populations actuelles. Les sources écrites indiquent, quant à elles, que, dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les bois occupaient déjà des espaces réduits dans un paysage de

cultures et de savanes : leur anthropisation est donc fort ancienne et ils ne constituent pas des indices de grande valeur pour reconstituer un éventuel couvert forestier primitif. Par contre, leur historicité semble plutôt résider dans les informations qu'ils apportent sur la mise en place du peuplement de la région et les relations entre les diverses communautés.

## SOURCES ECRITES

- ANONYME, 1708. *Relation du royaume de Juda*. Archives Nationales Section Outre-Mer, Dépôt des Fortifications des Colonies, Côtes d'Afrique, carton 75, pièce n° 104, Aix-en-Provence.
- BOSMAN, G., 1705, *Voyage de Guinée contenant une description nouvelle et très exacte de cette côte où l'on trouve et où l'on trafique l'or, les dents d'éléphants et les esclaves*. Utrecht, 520 p.
- COURDIOUX, Abbé, 1878, *La côte des esclaves : excursions et récits*. Missions Catholiques, Paris.
- MARCHAIS, Chevalier des, 1724, *Journal du voiage de Guinée et Cayenne fait en 1724, 1725 et 1726*. Manuscrit, B.N. de Paris.
- MAREES, P. de, 1605, *Description et récit historial du riche royaume d'or de Guinée*. Amsterdam.
- PREVOST, Abbé F. de, 1746, *Histoire générale des voyages*. Paris, 20 vol.
- ZÖLLER, H., 1990, *Le Togo en 1884 selon Hugo Zöller*. Les chroniques anciennes du Togo, n°1. Lomé, 216 p.

## BIBLIOGRAPHIE

- AKPAGANA, K., 1989, *Recherches sur les forêts denses du Togo*. Université de Bordeaux III, Thèse de Doctorat d'Université, 181 p.
- AMOUGOU, A., 1989, La notion de profil de stratification de référence en milieu forestier tropical. *Candollea*, 44 (1), pp. 191-198.
- AUBREVILLE, A., 1937, Les forêts du Dahomey et du Togo. *Bulletin du Comité d'Etudes Historiques*, XIX,1, Paris, pp. 1-113.
- BRUNEL, J.F., HIEPKO, P. et SCHOLZ, H., 1984, *Flore analytique du Togo. Phanérogames*. G.T.Z., Eschborn, 751 p.
- CHEVALIER, A., 1933, Les bois sacrés des noirs, sanctuaires de la nature. *C. R. de la Soc. de Biogéographie*, Paris, p. 37.
- COULIBALI, S., 1978, *Le paysan Senoufo*. N.E.A., Abidjan, 245 p.
- DESCOINGS, B., 1979, Les formations herbeuses dans la classification phytogéographique de l'Unesco. *Adansonia*, sér. 2, 19 (2), Paris, pp. 231-247



- DUPRE, G., 1991, Le fourré, les arbres et le jardin : les plantes dans la société de l'Aribinda, Burkina faso. in G. Dupré Ed. *Savoir-faire paysan*. Paris, Karthala-ORSTOM, pp. 181-194.
- ERN, 1984, Les divisions écologiques du Togo. in BRUNEL, J.F., HIEPKO, P. et SCHOLZ, H., *Flore analytique du Togo. Phanérogames*. G.T.Z., Eschborn, 9-18.
- GASTELLU, J.M., 1980, L'arbre ne cache pas la forêt ou *usus, fructus et abusus*. *Cahier de l'ORSTOM, Ser. Sciences Humaines*. Vol 17, n° 3-4, pp. 279-282.
- GAYIBOR, N.L., 1985, *L'aire culturelle Aja-Tado, des origines à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*. Université de Paris I, Thèse de doctorat d'Etat, 1200 p.
- GAYIBOR, N.L., 1986, Ecologie et histoire : les origines de la savane du Bénin. *Cahiers d'Etudes Africaines*, XXVI (1-2), 101-122
- GUILLOT, B., 1980, La création et la destruction des bosquets Koukouya, symbole d'une civilisation et de son déclin. *Cahier de l'ORSTOM, Ser. Sciences Humaines*. Vol 17, n° 3-4, pp. 177-189.
- GUINKO, S., 1985, Contribution à l'étude de la végétation et de la flore du Burkina Faso. Les reliques boisées ou bois sacrés. *Bois et forêts des Tropiques*, n° 208, pp. 29-36.
- HUTCHINSON, J. et DALZIELL, M.D., 1963, *Flora of West Tropical Africa*. Vol. 1,2,3, Crown Editors, London.
- MEDEIROS, F. de (Ed.), 1984, *Peuples du golfe du Bénin*. Actes du Colloque de Cotonou. Paris, 328 p.
- MIGNOT, A., 1985, La terre et le pouvoir chez les Guin du Sud-Est Togo. *Publication de la Sorbonne, sér. Afrique*, n° 8, 288 p.
- MONDJANNAGNI, A.C., 1977, *Campagnes et villes au Sud de la République Populaire du Bénin*. A.C.C.T., Paris, 616 p.
- OUATTARA, T. F., 1988, *La mémoire Senufo : bois sacrés, éducation et chefferie*. Paris, Association Arsan, 175 p.
- PAZZI, R., 1979, Eléments de cosmologie et d'anthropologie Evé, Adja, Gen, Fon. *Ann. Univ. Bénin, Togo, n° spécial*, pp. 41-55.
- ROUSSEL B., 1994, Des dieux à l'homme. Les plantes des vaudou. *Hommes et plantes*, n°7-8, Paris, pp. 46-49.
- VIELLEFON J, G MILLETTE, R. SANTANNA, O. KOFFI & J. DE LA TOUR, 1967, Etude pédo- hydrologique au Togo. Volume II : les sols de la région maritime et des savanes. Carte au 1/50 000, Rome, Paris, ONU/FAO-ORSTOM, 189p.



## LEGENDE DE LA PHOTO

**Bosquet sacré de Avéganto** (relevé 5 du Tableau)

L'arbre qui domine l'ensemble du bosquet est un *Antiaris toxicaria*.